

**MOTION**  
**des personnels d'Éducation et d'Enseignement**  
**Conseil d'Administration du 31 Janvier 2012**

Nous tenons à faire remarquer que la DHG proposée au collège Ariane cette année offre moins de latitude que les années précédentes, notamment à cause du nouveau mode d'attribution.

Le nombre moyen d'élèves par classe est désormais imposé par l'Inspection Académique. Si la moyenne globale est en-dessous des 24 élèves/division, le nombre de 26 élèves en 3ème sur 3 divisions nous semble inadapté dans un collège RRS. De plus, nous savons pertinemment qu'il y a toujours des arrivées en 3è à la rentrée ou dans le courant de l'année, dans notre établissement.

Nous constatons une fois de plus que le nombre d'heures postes a diminué (- 7h) et que nous devons répartir au mieux, dans l'intérêt des élèves. Toutefois, cette solution n'est pas satisfaisante compte-tenu du public accueilli dans notre établissement et des mouvements importants d'élèves en cours d'année. Par ailleurs, le nombre de projets à développer (École du Socle, entre autre) ne diminue pas. Nous devons faire toujours plus avec toujours moins.

La préparation de la rentrée 2012 se fait encore sur fond de réduction budgétaire (14 000 postes d'enseignants supprimés à la rentrée pour 80 000 depuis 5 ans).

C'est pourquoi un certain nombre de représentants du personnel s'abstiendront de donner leur aval non pas sur la répartition proposée au sein de l'établissement, mais sur la dotation attribuée par l'IA.